

La santé est un droit fondamental de tout être humain

Comme tout le monde, les personnes vivant avec le VIH peuvent, elles aussi, avoir un large éventail de besoins et de problèmes de santé :

- ▶ pour les mêmes raisons qui les ont exposées au VIH, elles peuvent être exposées à d'autres infections telles que l'hépatite et les infections sexuellement transmissibles (IST)
- ▶ lorsque leur immunité est compromise, elles sont également sujettes à la tuberculose et à d'autres infections
- ▶ elles peuvent avoir d'autres besoins de santé non liés au VIH
- ▶ la stigmatisation et la discrimination sont des obstacles majeurs qui empêchent les personnes d'accéder aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH, ainsi qu'à d'autres services de santé, liés ou non à l'infection à VIH

Engagements mondiaux avons-nous atteint notre objectif ?

Le monde s'est engagé à mettre fin au sida d'ici 2030 et à atteindre la cible 90-90-90 à l'horizon 2020 :



Dans la Région de la Méditerranée orientale



Seulement, **une personne** vivant avec le VIH **sur trois** connaît son statut sérologique



Seulement, **une personne** infectée par le VIH **sur cinq** reçoit un traitement antirétroviral

Conception graphique : YAT Communication

© Organisation mondiale de la Santé 2019. Tous droits réservés.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les dispositions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

WHO-EM/STD/205/F



Mes besoins de santé
sous un même toit
Intégrer les services de santé liés au VIH

Services de santé intégrés centrés sur la personne



1

Leur nature

Par services de santé intégrés centrés sur la personne, nous entendons l'organisation et la gestion des services de santé de manière à ce que :

- ▶ les personnes reçoivent les services complets de soins et de prévention dont elles ont besoin, au moment opportun, tout en respectant leur dignité
- ▶ les personnes peuvent accéder à des soins de santé de qualité complets, sûrs, rapides et faciles à atteindre
- ▶ les agents de santé, y compris les agents communautaires, fournissent des services de santé complets et coordonnés
- ▶ les individus et les communautés sont impliqués dans les décisions et les actions concernant leur propre santé et sont habilités à y participer

2

Avantages pour les communautés et les personnes vivant avec le VIH

- ▶ Amélioration de l'accès aux soins intégrés et de la rapidité de mise en œuvre de ces soins, en réduisant au minimum les nombreuses consultations dans les services de santé, longues et coûteuses, en particulier pour les groupes marginalisés
- ▶ Capacité accrue d'auto-prise en charge de l'infection à VIH et maîtrise de l'engagement à long terme dans les soins de santé
- ▶ Établissement de liens de confiance et de meilleures relations avec les prestataires de soins de santé
- ▶ Réduction de la stigmatisation et de la discrimination

3

Avantages pour la santé publique

- ▶ Minimiser les occasions manquées de diagnostiquer les personnes vivant avec le VIH et les guider vers les soins et le traitement
- ▶ Diagnostiquer et prendre en charge efficacement les problèmes de santé associés tels que les IST, la tuberculose, l'hépatite et le cancer du col de l'utérus ainsi que d'autres services liés à la santé sexuelle et génésique et à la prise en charge de la violence sexiste
- ▶ Améliorer l'adhésion des patients au traitement du VIH et d'autres affections lorsque plusieurs interventions sont requises
- ▶ Minimiser les doubles emplois entre les différents prestataires
- ▶ Améliorer les résultats en matière de santé, en veillant à la dignité et à l'équité pour tous
- ▶ Réduire les coûts du système de santé grâce à une prestation de soins plus efficace et à une meilleure allocation des ressources
- ▶ Améliorer l'accès aux soins de santé pour les migrants, les personnes déplacées et les réfugiés, en particulier dans les contextes humanitaires